

[INFO PUB]

Publicité et déontologie

Mise à jour de la recommandation « *Comportements alimentaires* » de l'ARPP

L'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP) vient de mettre à jour sa recommandation « *Comportements alimentaires* ».

Cette mise à jour fait suite à l'adoption par les professionnels du marché de la « *Charte pour promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision* » au mois de novembre 2013.

La nouvelle recommandation entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2014.

ARPP, Recommandation « *Comportements alimentaires* », <http://www.arpp-pub.org/Adoption-de-la-nouvelle.html>